

Plan étudiant

Parcoursup

Lycée Bellepierre

2019

07/12/2018

22 Janv.

2

22 Janvier > 3 Avril 2019

Je formule mes vœux & finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux en participant à la 2^e semaine de l'orientation et aux journées portes ouvertes dans les établissements de l'enseignement supérieur.

DU 22 JANVIER AU 14 MARS

Je m'inscris sur Parcoursup pour créer mon dossier candidat.

Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations), sans avoir besoin de les classer.

Jedi 14 mars : dernier jour pour formuler mes vœux.

MARS

2^e conseil de classe : chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

3 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et confirmer chacun de mes vœux.

AVRIL-MAI

Les formations examinent les vœux formulés par les candidats.



Fév.

Mars

Avril

- Plateforme sera accessible le 15 janvier 2019 (à vérifier)
- Formulation des vœux à compter du 22 janvier jusqu'au 14 mars 2019
-et 03 avril 2019 pour finaliser le dossier (exp pièces jointes)
- **!!!!!!!danger-> vœux, date limite le 14 mars**
- Sur cette plateforme, les lycéens trouveront des informations précises et actualisées sur les formations, leurs contenus, l'organisation des enseignements, les taux de réussite, les débouchés et les capacités d'accueil des différentes formations.
- La plateforme propose aussi les dates des journées portes ouvertes ou des journées ou semaines d'immersion
- La plateforme précisera également les attendus de chaque formation. Ces attendus s'appuieront sur un cadre national. Ils prennent en compte les résultats scolaires mais aussi le projet ou encore la motivation.

- Sur la plateforme, les élèves ne pourront pas formuler plus d'une dizaine de vœux pour éviter toute forme d'orientation par défaut. Les règles de formulation des vœux (nombre minima, maxima, type de vœux, etc.) seront précisées avant l'ouverture de la plateforme.
- Les vœux ne seront pas classés. Chacun d'entre eux doit donc être souhaité et motivé.
- Au sein des vœux émis par un bachelier, on distingue comme aujourd'hui deux types de formation : les formations sélectives (CPGE, BTS, DUT, écoles...) et les formations non sélectives.
- Dans les deux types de formations, les dossiers et les projets des lycéens, notamment la fiche Avenir, sont consultés par les équipes des établissements où ils souhaitent étudier.

Exemples d'attendus de réussite pour la filière Staps

- Disposer de compétences scientifiques attestées par la filière de baccalauréat choisie et les notes obtenues dans les matières scientifiques en première et terminale (5 trimestres).
- Disposer de compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir argumenter un raisonnement attestées par les notes obtenues au baccalauréat de français, ainsi que dans les matières littéraires durant les années de lycée (français, philosophie, histoire, sciences économiques et sociales...).
- Disposer de compétences sportives : ces compétences attestées de nombreuses manières (non cumulatives) : notes d'EPS obtenues au cours des cinq trimestres de première et de terminale, participation régulière à l'UNSS, activité sportive en club attestée par la production d'une licence fédérale, statut de sportif de haut niveau...
- Avoir eu un investissement associatif ou avoir assuré des responsabilités collectives attestés par la possession d'un Bafa ou de brevets fédéraux, par un travail d'animateur en club sportif ou par un engagement de secouriste pompier....

Mai

3

Mai > Juillet 2019

Je reçois les réponses des formations & je décide

MI-MAI

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

DU 17 JUIN AU 24 JUIN

La procédure est suspendue pendant les épreuves écrites du baccalauréat.

FIN JUIN - MI-SEPTEMBRE

La phase complémentaire est ouverte.

5 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

AVANT LA FIN JUILLET

Je confirme mon inscription dans la formation que j'ai choisie selon les modalités précisées sur mon dossier candidat.

Juin

Juillet

Août

Sept.

Mai > Septembre 2019 : Je suis accompagné si je n'ai pas reçu de proposition et que je souhaite trouver une place dans une formation proposée par Parcoursup

Je peux demander **un conseil, un accompagnement individuel ou collectif**, au sein de mon lycée ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO) pour envisager d'autres choix de formation, en particulier si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, IUT, écoles etc.).

La phase complémentaire, de fin juin à mi-septembre, me permet de formuler de nouveaux vœux et d'obtenir une proposition d'admission dans une formation disposant de places disponibles.

Je peux bénéficier de l'accompagnement individualisé de la **commission d'accès à l'enseignement supérieur** (CAES) de mon académie.



- Contrairement à ce qui se passait précédemment, il n'y a plus de phases successives d'affectation. Les lycéens reçoivent les réponses les unes après les autres.
- Pour ne pas monopoliser les places, le lycéen ne peut jamais conserver deux réponses positives en même temps. Il élimine donc, au fur et à mesure, les choix qui l'intéressent moins, pour ne garder au final que son préféré. En revanche, il ne renonce pas à ses vœux en attente.
- Les formations sélectives conservent leur capacité à refuser un candidat. Le lycéen peut recevoir trois types de réponses : « Oui », « En attente » d'un désistement ou « Non ».
- Les formations non-sélectives n'ont pas la possibilité de refuser un bachelier si des places restent vacantes.
- En revanche, elles peuvent conditionner l'inscription à l'acceptation d'un parcours pédagogique spécifique dans le cas où elles estiment que le bachelier ne maîtrise pas les attendus requis. Le lycéen reçoit alors la réponse « Oui, si ».

- Si l'université ne peut admettre tous les candidats pour des raisons de capacités d'accueil, la priorité sera donnée à ceux dont le parcours, la motivation et le projet sont les plus cohérents
- À l'issue de la phase d'acceptation des propositions , le lycéen dont l'ensemble des vœux est resté « En attente » verra alors son dossier traité durant la phase complémentaire.
- Pour le candidat qui serait toujours sans proposition d'admission, une commission se réunira pour proposer une nouvelle piste qui, tout en étant le plus proche possible de ses vœux d'origine pourra être une formation différente dans le même domaine.
 - Les bacheliers sont toujours prioritaires dans les établissements de leur secteur. Un pourcentage plus important de mobilité sera mis en place, afin d'éviter que des lycéens ne se retrouvent exclus d'une filière où il y a de la place, simplement parce qu'elle n'est pas dans leur académie.
 - **Les bacheliers peuvent désormais demander une année de césure directement après le baccalauréat, en bénéficiant du statut d'étudiant.**